

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS  
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet  
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 35 Quorum : 18

Présents : 27

Ayant donné un Pouvoir : 05

Absents : 03

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 32

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages  
exprimés : 17**

**Secrétaire de séance :**

Jean-Claude PARAVY

**Date de la convocation :**

21/06/2023

**27 présents :** **Avressieux :** MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier.  
**Belmont-Tramonet :** Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. **Champagneux :** Mme SAUNIER Elise.  
**Domessin :** Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise et MADELON Caroline, M. PICHE Barthélémy. **La Bridoire :** Mme JOURDAN Véronique, M. BERTHIER Yves. **Pont de Beauvoisin :** Mmes FERRARI Myriam et YACONO Céline, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOCQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort :** M. ARGOUD Yves. **Saint Béron :** Mme VERRIER Muriel, M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages :** Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège et PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude, REVEL Daniel. **Sainte Marie d'Alvey :** /. **Verel-de-Montbel :** M. CEVOZ-MAMI Christian.

**05 Pouvoirs :** M. CAGNIN Georges à Mme SAUNIER Elise, M. LESAGE Claude à Mme ANDRE Valérie, M. VITTOZ Philippe à M. BERTHIER Yves, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, M. CORMIER Philippe à M. REVEL Daniel.

**03 Absents :** Mme LABBAY Catherine, M. BILLON Pierre, M. LARDE Alain.

**OBJET :** LOCATION D'UN LOCAL TEMPORAIRE POUR L'HEBERGEMENT DES SERVICES AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE ET FRANCE SERVICES PENDANT LES TRAVAUX DE RENOVATION DU LIEU PARTAGE ;

Monsieur le Président ;

EXPOSE que suite au conseil communautaire du 29 novembre 2022, au cours duquel a été validé le principe d'engager les missions de maîtrise d'œuvre jusqu'à l'analyse des offres des travaux de rénovation du bâtiment abritant le lieu partagé Clic' & Ressources France Services, le permis de construire a été attribué le 12 septembre 2022.

Les travaux pourront être engagés à l'automne 2023.

Il est nécessaire de trouver un lieu d'accueil temporaire pour les usagers durant la phase de travaux (automne 2023 à été 2024).

Une proposition de location d'un local commercial est soumise aux membres du conseil communautaire.

Le propriétaire du local situé 11 Rue 8 mai 1945 à St Genix-les-Villages, d'une superficie de 90m<sup>2</sup> environ (divisé en 2 espaces communiquant), propose de louer ce bien pour le service COHESION SOCIALE de la CCVG.

Ce local ne nécessite pas de travaux de rafraîchissement, seulement l'installation de câblages pour l'agence postale intercommunale.

**PROPOSE :**

- De louer le local sur la base mensuelle de 670,00€ TTC hors charges ;
- Un bail précaire, dont la durée est limitée du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,  
Par 32 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention**

➤ **APPROUVE** la location d'un local de substitution pour les services du lieu partagé Clic' & Ressources France Services le temps de la réalisation des travaux de rénovation ;  
➤ **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 29/06/2023,

Le Président,  
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance  
Jean-Claude PARAVY

